



FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL RECYCLAGE



AGRICULTURE

BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS,
PERFORMANCE
ÉNERGETIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GÉNÉRALES, SOCLE
/ CLÉA

ACCOMPAGNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

PRÉVENTION /
SÉCURITÉ

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /
AUDIOVISUEL

LIEU DE LA FORMATION

DANS LES LOCAUX DE LA STRUCTURE OU
DANS L'UN DES CENTRE DU GRETA :
BORDEAUX, TALENCE, MÉRIGNAC,
LIBOURNE, ARCACHON, PAUILLAC..

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable de faire un bilan de son action de sauveteur secouriste du travail dans son entreprise
- Parfaire la maîtrise des gestes d'urgence
- S'approprier le cas échéant les changements réglementaires et ou techniques

CONTENU DE LA FORMATION

- Retour d'expérience sur des interventions de secourisme
- Le rôle du sauveteur secouriste du travail
- Rappel sur les dangers auxquels est soumise la victime
- Intervenir dans une situation d'accident (protéger, examiner, faire alerter, secourir)

CONDITIONS DE FORMATION

Formation interactive
Alternance entre théorie et mises en situation pratique
Travail sur cas concrets
Remise de documentation

DURÉE

7 heures pour un groupe de 8 personnes à 10 personnes

RYTHME

1 journée

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue tout au long de la formation par le formateur, sur la base de critères définis par le référentiel de l'INRS
Attestation de suivi de formation
Certification SST pour une nouvelle période de validité de 2 ans.

PROFIL DES INTERVENANTS

Formateur habilité, enregistrés sur la liste INRS

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne détentrice du certificat sauveteur secouriste du travail en cours de validité (certificat valable durant 24 mois).

PRÉ-REQUIS

Être titulaire du certificat de sauveteur secouriste du travail depuis moins 24 mois. Un SST dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée ne peut plus exercer en tant que SST. Il peut néanmoins suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice a priori à la réussite aux épreuves certificatives. Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale.

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

La date de formation sera maintenue à condition d'avoir au moins 8 participants.

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Carine LEGRAND
Assistante Commerciale
carine.legrand@greta-cfa-
aquitaine.fr
05.56.04.65.30
06.10.01.82.23

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.GRETA-CFA-AQUITAINE.FR